

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Lieu de l'intervention

Adresse* : _____

Informations sur le propriétaire

Nom* : _____

Adresse* : _____

Téléphone* : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Votre courriel ne sera jamais utilisé à votre insu.

Représentant du propriétaire (s'il y a lieu)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Quelle intervention est nécessaire sur votre bâtiment?*

Enlèvement À l'avant _____m² Sur les côtés _____m² À l'arrière _____m²

Masquage avec peinture À l'avant _____m² Sur les côtés _____m² À l'arrière _____m²

Type de graffiti

Graffiti Tag Dessin haineux

Type de surface* (brique, maçonnerie, surface peinte, stuc, etc.)

Êtes vous en mesure de nous indiquer la date d'apparition?

Date d'apparition : _____

Commentaires :

Consentement

J'ai pris connaissance des conditions relatives à l'enlèvement des graffitis et :

* Je consens à donner accès à la propriété, dont l'adresse figure dans le présent document, aux représentants de la Ville et de l'entrepreneur désigné, pour l'exécution des travaux d'enlèvement des graffitis visibles de la rue ; de même que pour les récidives à venir, le cas échéant, conformément au programme d'embellissement établi par le Règlement concernant le programme d'embellissement visant l'enlèvement des graffitis sur la propriété privée, RCA-30. L'entrepreneur n'a pas l'obligation de résultat. De plus, le propriétaire est avisé que les travaux peuvent laisser certaines traces sur les surfaces traitées.

* J'accepte que la Ville procède à l'enlèvement des graffitis sur le bâtiment visé, tant et aussi longtemps que je ne vous aviserai pas du contraire.

Nettoyage sur préavis

Veuillez noter que l'Arrondissement peut, après un délai de sept jours suivant l'envoi d'un avis, procéder sans autre autorisation au nettoyage de votre mur.